

MD.-
MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

BUREAU des RAPATRIÉS
d'INDOCHINE
-:-

N° 2015 -BRI

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 17 OCTOBRE 1958
Palais de Chaillot (16è)

NOTE pour

Monsieur SIRVENT

a/s = Situation du personnel
en fonction au Bureau
des Rapatriés d'Indo-
chine.-

A la suite d'un arbitrage du 22 Septembre 1958, la Présidence du Conseil a confié au Ministère de l'Intérieur la charge des Rapatrisés d'Indochine, précédemment administrés par les Affaires Etrangères. Le transfert doit s'effectuer le 1er Janvier 1959.

Le Ministère de l'Intérieur a demandé que l'ensemble du personnel actuellement en service au Bureau des Rapatriés d'Indochine soit laissé à sa disposition. La Présidence du Conseil lui a donné son accord.

Ce personnel peut être classé en quatre catégories :

I.- Fonctionnaires des anciens cadres locaux d'Indochine, intégrés dans les cadres du Ministère de l'Intérieur.

1° - Mr. PICAUDE, Directeur du Centre de BIAS - Inspecteur Principal de la Garde Indochinoise reclassé dans les C.R.S.

En service à BIAS depuis plus de deux ans. Souhaiterait recevoir dès que possible une autre affectation. Remplacement à prévoir dans le courant de l'année 1959.

2° - Mr. LAGAILLARDE, adjoint au Directeur du Centre de BIAS - Ancien Secrétaire Principal de 2ème classe de la Police d'Indochine - Reclassé dans les O.P.A.

En service à BIAS depuis plus de deux ans. A exprimé à plusieurs reprises le désir de recevoir une autre affectation. Sa relève devrait précéder celle de Mr. PICAUDE.

3° - Mr. TURSAN, adjoint au Directeur du Centre de Sainte-LIVRADE - Ancien fonctionnaire de la Police d'Indochine - Intégré dans la Sûreté Nationale.

En service à Sainte-LIVRADE depuis un an. N'a pas demandé sa mutation.

4° - Mr. ZEGANADIN, responsable du matériel du Centre de Sainte-LIVRADE - Ancien Inspecteur principal de 3ème classe de la Police d'Indochine - Intégré dans les O.P.A.

En service à Sainte-Livrade depuis deux ans. N'a pas demandé sa mutation.

5° - Mr. BIZET, responsable du matériel au Centre de NOYANT d'Allier - Saint-Hilaire - Ancien Inspecteur principal de Police d'Indochine - Intégré dans les cadres de la Sûreté Nationale.

En service à NOYANT depuis plus de deux ans. A exprimé le désir de recevoir une autre affectation. Dans l'intérêt du service, il serait souhaitable que cette relève se fasse dès que possible.

6° - Mr. HUSSON, chargé de la comptabilité et du contrôle général du matériel au Bureau des Rapatriés d'Indochine - Ancien Brigadier des Douanes

et Régies d'Indochine - Intégré dans les cadres du Ministère de l'Intérieur en qualité de Secrétaire d'Administration.

II.- Fonctionnaires des anciens cadres locaux d'Indochine, intégrés dans des cadres qui ne dépendent pas du Ministère de l'Intérieur.

1°- Mr. LE GALLEN, adjoint au Chef du Bureau des Rapatriés d'Indochine - Ancien Contrôleur principal des Douanes et Régies d'Indochine - Intégré dans les cadres du Ministère de la Santé et de la Population.

Le Ministère de la Santé a déjà officiellement exprimé le désir de voir ce fonctionnaire prendre son nouveau service. Etant donné la diversité des tâches assurées par Mr. LE GALLEN, son maintien pendant quelques mois à la disposition de l'Intérieur serait nécessaire pour ~~lui~~ permettre de transmettre ~~le~~ service dans de bonnes conditions.

Le Ministère de l'Intérieur devra intervenir dans ce sens auprès de la Direction du Personnel du Ministère de la Santé et de la Population. Le Procès-Verbal de la réunion du 22 Septembre ne faisant pas allusion à ce cas qui a cependant été évoqué au cours de la séance d'arbitrage.

2°- Mr. ENGRAND, Directeur du Centre de NOYANT d'Allier - Ancien Contrôleur principal des Douanes et Régies d'Indochine - Intégré dans les cadres du Secrétariat d'Etat aux Enquêtes Economiques.

En service à NOYANT depuis deux ans. Doit en 1959 être maintenu à la disposition du Ministère de l'Intérieur par le Secrétariat d'Etat aux Enquêtes Economiques. N'a pas demandé sa mutation.

3°- Mr. WARETTE, responsable du matériel au Centre de BIAS - Ex-Inspecteur principal de la Police d'Indochine - Intégré dans les cadres des Enquêtes Economiques.

Doit être maintenu à la disposition du Ministère de l'Intérieur en 1959 dans les mêmes conditions que Mr. ENGRAND. Toutefois, Mr. WARETTE a exprimé le désir d'être mis dès que possible à la disposition de son nouveau corps. Son remplacement par

un fonctionnaire de l'Intérieur sera à prévoir au début de 1959.

4°- Mr. LE NESTOUR, chargé de la comptabilité du Centre du VIGEANT - Ancien Brigadier des Douanes et Régies d'Indochine - Reclassé dans les cadres des Enquêtes Economiques - Doit être mis à la disposition de l'Intérieur en 1959.

A exprimé le désir de rejoindre dès que possible son nouveau corps. En service au VIGEANT depuis deux ans, cette affectation avait obligé sa femme à quitter son emploi et Mr. LE NESTOUR qui avait accepté ce poste, par discipline et dévouement, souhaiterait ne pas voir cette situation se prolonger. Pourrait être remis à la disposition des Enquêtes Economiques. Sa présence n'étant plus absolument indispensable au Centre du VIGEANT.

III.- Fonctionnaires dégagés des cadres et maintenus sur vacations.

1°- Mr. BRETONNIERE de CHECQUE, Directeur du Centre de Sainte-LIVRADE - Ex-fonctionnaire des Douanes et Régies d'Indochine - Dégagé des cadres - Perçoit provisoirement sur "vacation" une différentielle complétant sa pension.

Mr. BRETONNIERE cherchant un emploi stable a décidé de quitter son service le 1er Novembre. En un an Mr. BRETONNIERE a accompli un travail considérable à Sainte-Livrade. Son remplacement serait délicat. Mr. BRETONNIERE recevra incessamment l'assurance de conserver ses fonctions en 1959 - Peut-être reviendra-t-il sur sa décision.

2°- Mr. GUICHET, Directeur du Centre du VIGEANT - Ex-fonctionnaire des Douanes et Régies d'Indochine - Dégagé des cadres - Perçoit sur "vacation" une différentielle complétant sa pension.

A obtenu dans son Centre des résultats remarquables, aussi bien dans le domaine de la remise au travail des rapatriés que dans celui de leur reclassement. Semble accepter l'idée de rester au VIGEANT si le système des "vacations" peut être maintenu en 1959.